ADMINISTRATIFS
Aviation Civile et Météo France

Loperhet, le 03/01/2018

LETTRE CADRE DU BUREAU NATIONAL

Objet : Frais de déplacements
Ref : 2018/001

Cette lettre cadre définit les montants estimatifs autorisés pour les frais de déplacements (transports, nuitées, repas…) des agents mandatés par le Bureau National de l'UNSA-Administratifs. Ces montants pourront être réévalués et feront l'objet, à ce titre, d'une nouvelle lettre cadre. Dans des circonstances exceptionnelles et sur accord d'au moins deux membres du Bureau National, il pourra être dérogé ponctuellement à cette présente lettre cadre.

Cette initiative résulte d'une volonté de tra0nsparence du Bureau National et s'inscrit dans un code de bonnes pratiques financières.

Pour chaque catégorie de dépenses, des justificatifs sont nécessairement à produire.

1) Transports

En métropole, les déplacements en train sont à privilégier. Toutefois, pour les trajets dont la durée est supérieure à 4 heures de train, le déplacement en avion est autorisé. Par ailleurs, en ce qui concerne les transports urbains, dès lors qu'au moins 2 agents se déplacent, le taxi est autorisé. Dans tous les cas, le taxi est autorisé en cas d'absence ou de difficultés de circulation de transports en commun ou en cas d'urgence (horaires contraints).

2) Hôtels

Les frais de nuitées par agent sont au maximum d'un montant de 95 €, tenant compte des difficultés à se loger dans les grandes villes françaises. Les solutions les plus économiques sont à privilégier.

3) Repas

L'UNSA-Administratifs autorise la prise en charge des sommes ci-dessous par agent :

- 10 € pour le petit-déjeuner,
- 20 € pour le repas du midi (restaurant administratif à privilégier),
- 30 € pour le repas du soir.

Une majoration peut être appliquée pour les destinations où les prix de restauration sont plus élevés.
Par ailleurs, cette répartition de dépenses pour les repas peut être aménagée en fonction des déplacements. Ainsi, pour un déplacement d'un jour, la dépense journalière globale ne dépassera pas la somme de 60 € ou 120 € pour 2 jours…

Gilles GRALL, Secrétaire Général, **Bruno MICHEL**, Trésorier National, **Ronan LUCAS** et **Anthony GERARD**, Secrétaires Nationaux.